

GAF - LETTRE FFGym n° 2 – FÉVRIER 2018

FÉDÉRAL A :

Barres : L'élément  ne peut être réalisé que de la suspension statique (sans balancé).

Sol : L'élément  n'est reconnu que si le retour est en fente. Si la gymnaste monte à l'ATR et roule, ne pas comptabiliser l'élément mais ne pas pénaliser pour chute.

PERFORMANCE 8-9 ans :

Barres : Le mini-enchaînement BS doit démarrer en suspension, si l'entraîneur met la gymnaste en appui BS, considérer comme une aide (- 1.0 sur la note finale).

Sol : L'élément  est une B FIG.

Sol : L'élément  n'est reconnu que si le retour est en fente. Si la gymnaste monte à l'ATR et roule, ne pas comptabiliser l'élément mais ne pas pénaliser pour chute.

PERFORMANCE :

Barres : Pas de pénalité pour élan intermédiaire si la gymnaste ne fait qu'un seul balancé.

Barres : Possibilité de répéter la bascule pour valider l'Exigence de Composition 3 (Bascule ATR serré ou écarté dans les 10°).

Barres : Si la gymnaste s'arrête sur la barre et que ses deux mains décollent de la barre, considérer comme chute (ex : bascule/ arrêt/ mettre les mains en prises palmaires).

Sol : Si aucune, ou seulement une ligne acrobatique, comptabiliser uniquement 7 éléments pour la valeur de difficulté, pénaliser de 0.50 (jury D) pour absence de sortie.

Les newsletters FIG ne sont pas applicables sur ce programme.

CODE FIG AMENAGÉ :

Barres : Si la gymnaste s'arrête sur la barre et que ses deux mains décollent de la barre, considérer comme chute (ex : bascule/ arrêt/ mettre les mains en prises palmaires).

Barres : Changer page 190, « Prise d'élan jambes serrées entre 10 et 30° prise en compte uniquement dans le décompte des éléments mais n'a pas de valeur de difficulté. » par « Prise d'élan jambes serrées ou écartées au-dessus de l'horizontale prise en compte uniquement dans le décompte des éléments mais n'a pas de valeur de difficulté. »

Les newsletters FIG et le Help Desk sont applicables sur ce programme (site FIG).